

RAPPORT FINANCIER 2023

**Présenté par Eric SEYNAVE, Trésorier,
au nom du Conseil d'administration**

ESPACES a poursuivi son développement à un rythme soutenu (> 10 %) avec de gros investissements pour préparer deux nouveaux chantiers dans le domaine de la restauration et de la petite réparation (Jardin du Piqueur et Fourchettes et Tournevis près de la P'tite Boutique) qui ouvriront en 2024. Ces projets ont généré de gros investissements, tous financés, et le remplacement d'une partie du parc automobile vieillissant par des véhicules électriques achetés en leasing a permis de réduire les frais de carburant et d'entretien.

Pour faire face à ces développements, tous les services ont été mobilisés et se sont fortement impliqués.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation, tout comme l'an passé sont en progression avec une augmentation du niveau de l'activité : 8 080 K€ en 2023 contre 7 299 K€ en 2022 (+10.7 %). Les prestations tout comme les subventions ont augmenté significativement témoignant de la dynamique de l'activité et de l'accroissement des actions.

Les prestations, qui représentent 14% des produits d'exploitation, s'élèvent à 1 021 K€ contre 897 K€ en 2022 soit une augmentation de 13.82 % due à la prospection fructueuse vers de nouveaux partenaires, aussi bien publics que privés.

On peut également noter une augmentation des activités de ventes :

- La Ressourcerie qui poursuit la progression de son chiffre d'affaires (258 K€ en 2023 contre 199 K€ en 2022), soit +30 %,
- Les animations au sein du Jardin Piqueur avec le déploiement du chantier ANVV (42 K€),
- Le chiffre d'affaires du café solidaire reste stable en 2023 malgré une fermeture en décembre pour les besoins des travaux de rénovation et d'aménagement du restaurant dans le bâtiment (45 k€)

Les subventions liées à nos activités et projets sont en forte augmentation : 6 516 K€ contre 5 900 K€ en 2022 (+ 11 %). Une évolution qui est essentiellement due à :

- L'augmentation des aides à l'emploi qui reflète l'accroissement de l'activité et la revalorisation des aides aux postes avec l'augmentation du Smic,

- Le financement du Fonds Asile et Migration (359 K€),
- Le soutien par la revitalisation des programmes : Dispositif Premières Heures (389 k€) et Vers les métiers de la transition écologique (206 k€),
- Le financement du Fonds de développement de l'inclusion (92 k€),
- La poursuite de l'accompagnement du Plan local d'insertion avec le financement de la Maison de l'emploi de Nanterre (+53 k€).

Espaces bénéficie depuis 2020 de la prise en charge des formations en situation de travail (Afest) qui représente 234 k€ en 2023, en augmentation par rapport à 2022, grâce à un pilotage et un suivi très rigoureux.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

Répartition des produits	Répartition des produits 2023	Répartition des produits 2022	
Groupements, Communes, CCAS et Organismes sociaux	894 882 €	891 246 €	0,41%
Conseils départementaux (92, 78, 93)	38 331 €	16 573 €	131,29%
Ville de Paris aides aux postes et PPIE	98 880 €	94 000 €	5,19%
ACTIVITY 78 et 92	120 000 €	115 500 €	3,90%
Conseil régional d'Ile-de-France	176 577 €	193 237 €	-8,62%
Aides aux postes (CDD I)	2 796 669 €	2 673 416 €	4,61%
Etat hors aides aux postes	770 464 €	452 803 €	70,15%

Agence de l'eau Seine-Normandie	218 747 €	191 189 €	14,41%
Autres organismes publics (SNCF, RATP)	401 108 €	375 522 €	6,81%
Prestations	753 707 €	618 679 €	21,83%
Activités de ventes (Ressourcerie, café solidaire, culticime)	367 354 €	279 017 €	31,66%
Entreprises - Fondations	812 792 €	683 662 €	18,89%
Organismes associatifs	126 657 €	219 868 €	-42,39%
Autres produits	683 265 €	691 740 €	-1,24%

Cotisations, dons et legs

La part des dons et cotisations est en baisse, 29 K€ contre 36 K€ en 2022.

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont en diminution 172 K€ en 2023 contre 195 K€ en 2022, soit -12 %. Ils restent néanmoins à un montant élevé en raison du remboursement partiel de la taxe sur salaire des années 2020, 2021 et 2022, et de l'aide modulable 2022 supérieure à ce qui avait été intégré dans les comptes.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 8 061 K€ contre 7 275 K€ en 2022, soit une augmentation de 786 K€ ou 10.8 %.

Elles s'inscrivent dans le cadre du développement des activités de l'association, l'acquisition de nouvelles immobilisations et le renforcement des équipes

permanentes et en insertion. Ainsi certains postes de dépenses d'exploitation ont fortement augmenté pour les raisons suivantes :

En premier lieu la **masse salariale** (équipe permanente et salariés en insertion) qui représente presque $\frac{3}{4}$ des dépenses, augmente fortement : 6 426 K€ contre 5 878 K€ en 2022, soit +9.33 %. L'augmentation de ce poste est due à l'augmentation des postes en insertion et la revalorisation du smic (+133 K€) et à l'accroissement de l'équipe permanente ajoutée à la hausse de la valeur du point de référence pour les salaires (+536 K€).

Parmi les autres postes de dépenses, on peut mettre en avant :

- **Entretien et maintenance** : 124 K€ contre 122 K€ en 2022 ce qui équivaut à une quasi-stabilité de ces charges avec à signaler, les dépenses de réparation et d'entretien du matériel et des véhicules en baisse mais par ailleurs la hausse des frais de maintenance et prestations informatiques
- **Les achats** : Le poste achats qui représente 3% des charges d'exploitation est en hausse de 7%. Il faut en particulier signaler l'augmentation des dépenses d'aménagements de sites (+20 k€) en lien avec la dynamique des activités et prestations réalisées
- **Locations** : Les loyers des différents sites occupés en location par Espaces et de véhicules ont augmenté de 17% en 2023
- **Honoraires divers** : 152 K€ contre 128 K€ en 2022. Cette augmentation est essentiellement liée au développement du programme Vers les métiers de la transition écologique (VLMTE)
- **Personnel extérieur** : Le déploiement du Dispositif Premières Heures engendre une augmentation de 11% des dépenses de personnel accueilli dans ce cadre
- **Service bancaire** : 20 K€ contre 11 K€ en 2022, l'augmentation se poursuit en lien avec le développement des différents services utilisés,
- **Téléphonie et internet** : 94 K€ contre 83 K€ en 2022, l'augmentation se poursuit avec le nombre de lignes téléphoniques et internet en cohérence avec l'évolution du nombre de salariés permanents

Les dotations aux amortissements restent quasiment stables ; 97 K€ en 2023 contre 94 K€ en 2022 Espaces continue à investir dans l'acquisition de matériels thermiques et de nouveaux outils en adéquation avec les nouvelles activités de l'association.

Le développement du chantier ANVV a également occasionné l'acquisition de matériels amortissables.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont en augmentation 53 k€ en 2023 contre 23k€ en 2022. Cette évolution est due à des pertes sur subventions antérieures et à des retards de réception de factures 2022.

Résultat d'exploitation et Résultat net

Le résultat d'exploitation 2023 est en baisse, 19 k€ en 2023 contre 24 k€ en 2022 soit - 20.8 %. Le résultat net est également en diminution, 103 k€ contre 169 k€, soit - 39%.

Rappelons qu'une gestion raisonnable voudrait que les fonds propres d'une association couvrent environ 6 mois de la masse salariale des permanents, soit dans le cas d'Espaces, environ 900 K€. Le report à nouveau du résultat 2023 porte le montant de nos fonds propres un niveau de 874 K €, proche de ce montant.

Donc, la situation s'améliore mais nous devons poursuivre ces efforts pour sécuriser l'équilibre financier de l'association, car la situation de la trésorerie est à surveiller et ne reflète pas le bon niveau des fonds propres du fait des importants décalages d'encaissement des financements publics.

L'actif net immobilisé augmente de 432 K€ à 372 K€ en 2022.

La filiale NaturEspaces poursuit son développement et consolide sa bonne santé économique et financière avec un accroissement de 46% de son chiffre d'affaires qui permet d'absorber la hausse des charges, notamment de masse salariale. Elle terminera l'année 2023 avec un résultat à l'équilibre. NaturEspaces s'est acquitté régulièrement des charges dues à Espaces, soit 42 k€ en 2023.

Espaces a réussi, grâce à la mobilisation de tous, permanents et salariés en insertion, à l'engagement du Comité de direction, du Conseil d'administration et du Bureau, à l'investissement des bénévoles ainsi qu'au soutien d'Emmaüs France et de tous ses partenaires institutionnels associatifs ou privés, à maintenir une situation financière favorable à l'avenir de son activité. L'implication de son personnel a été cruciale. L'association poursuit sa vocation de ramener dans l'emploi des personnes aux existences fragilisées et à être un acteur moteur dans cette grande montée en puissance de démarches respectueuses, résilientes et régénératrices de nos milieux habités. Cette dynamique ne pourra perdurer que dans une attention soutenue à rester dans un modèle économique viable. Ces bons résultats ne doivent donc pas conduire à relâcher les efforts pour les années à venir.